

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

Bon été
à tous !

Journal communautaire de Kamouraska VOL. 15 N° 4 AOÛT 2014



Photo : Émilien Pelletier

Le monument dévoilé

Page 2

CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- Portes et fenêtres
- Matériaux de construction
- Service de décoration
- Poêles et foyers
- Outillage à bois

L'équipe de :



Louise Caron et Claude Leclerc
propriétaires

imprimerie.pretexte@videotron.ca

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél.: 418 492-1170
Télééc. : 418 308-0588

CULTURE

Dévoilement d'un monument commémoratif de la Seigneurie de Kamouraska



Photo : Émilien Pelletier

Longtemps rêvé...
Enfin réalisé!

En effet, dimanche le 6 juillet dernier, en présence d'une assistance nombreuse, on dévoilait sur le terrain de la Fabrique de Kamouraska, un monument commémoratif en l'honneur du 1^{er} seigneur de Kamouraska, Sieur Olivier Morel de la Durantaye escuier et de son fils Sieur Louis-Joseph Morel de la Durantaye, 5^e seigneur de la Seigneurie de Kamouraska. Plusieurs dignitaires civils et religieux nous honoraient de leur présence : nos députés provincial et fédéral, le préfet

de notre MRC, le maire de Kamouraska, l'évêque de notre diocèse, l'évêque de Rouyn-Noranda, le curé de notre paroisse, les présidents de la Fabrique Saint-Louis et du Musée régional de Kamouraska ainsi que la famille Morel de la Durantaye, instigatrice de cet événement mémorable, avec l'assentiment de la Fabrique et l'implication du Musée régional de Kamouraska.

Sous un ciel nuageux et un vent frisquet, la cérémonie protocolaire se déroula avec simplicité et solennité à la fois, soutenue par un ensemble de musiciens

interprétant des pièces militaires de circonstance.

Tous les dignitaires qui prirent la parole le firent avec éloquence et fierté, soulignant tout à la fois la vaillance de nos ancêtres et la grande beauté des lieux. Pour le bénéfice de l'assistance, l'abbé Jean-Paul Morel de la Durantaye dressa le portrait spécifique de ses deux illustres ancêtres.

Une mise en scène montrait le comte de Frontenac, Louis de Buade, concédant, le 16 juillet 1674, la Seigneurie de Kamouraska au sieur Olivier Morel de la Durantaye, escuier et capitaine militaire. Le tout s'effectuait sous le garde-à-vous de deux membres de la Compagnie Franche de la Marine dans laquelle ont servi les deux seigneurs Morel de la Durantaye, à cette époque.

Des applaudissements chaleureux et une volée de cloches soulignaient la noblesse et la grandeur de cet événement historique.

On clôtura cette cérémonie inoubliable par un vin d'honneur servi en reconnaissance à la mémoire de nos preux seigneurs.

Confiants en la fidélité et la vaillance des générations successives, nous souhaitons la conservation de ces valeurs ancestrales par celles qui suivront.

Source : Musée régional de Kamouraska

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter : Développement Kamouraska 418 492-6523 poste 3
67, avenue Morel
Kamouraska, G0L 1M0

Prochaine date de tombée :
15 septembre 2014

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 20\$ par année, frais de poste et de manutention compris.

Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal

Rédactrice : Magdeleine M. Bossé
Infographie : Imprimerie Pré-Texte
Impression : Imprimerie Pré-Texte
Révision linguistique : Huguette Carretier et Claude Langlais

Texte présenté par l'abbé Jean-Paul Morel de la Durantaye lors du dévoilement du monument

Puisqu'on parle, cet après-midi, d'une seigneurie, on peut se demander s'il est possible d'en reconnaître le visage, aujourd'hui encore après 340 ans. L'exercice est valable non seulement pour la seigneurie de Kamouraska mais encore pour un grand nombre d'entre elles, surtout quand il s'agit des anciennes seigneuries de la Côte-du-Sud.

Plusieurs d'entre nous avons parcouru aujourd'hui ou hier une partie plus ou moins longue de la Côte-du-Sud. Nous ne sommes pas sans avoir remarqué le découpage très symétrique des terres labourées qui longent le Saint-Laurent. À peu d'exceptions près, toutes sont découpées de la même façon, formant un rectangle allongé de 3 ou 4 arpents courant au bord du fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Elles sont parallèles les unes aux autres et orientées de la même façon, nord-ouest, sud-est. Cette organisation du territoire correspond au plan voulu par les Cent Associés, un plan tracé d'abord sur parchemin puis traduit sur le sol par le dur travail des mains d'hommes.

Comment ne pas voir dans ce découpage symétrique et répétitif l'influence de la pensée de Descartes? Comme le dit Gilles Bureau dans ses réflexions sur le paysage québécois : « cet aménagement du territoire a l'allure d'un immense clavier » à ceci on pourrait ajouter : « un clavier toujours prêt à s'accorder aux humeurs du fleuve. » Une telle structure est encore plus évidente du haut des airs.

Voilà l'espace géographique dans lequel vont œuvrer Olivier Morel de La Durantaye et son fils aîné Louis-Joseph.

Cette pierre frappée d'une inscription libère de l'oubli plusieurs pages de notre histoire.

Elle rappelle d'abord la concession de la seigneurie de Kamouraska à Olivier Morel de La Durantaye, en 1674. Elle rappelle également l'essor que donna Louis-Joseph Morel à cet immense fief, de 1723 à 1756.

Immense en effet, puisqu'il s'agissait d'un territoire en bordure du fleuve et s'enfonçant dans les terres.

Cette propriété n'est pas donnée sans conditions, la principale étant d'y établir des colons résidents. Défi immense pour ce seigneur qui doit convaincre des familles de venir s'installer à demeure à 166 kilomètres de Québec. En même temps, il lui faut voir au développement de son autre seigneurie, celle de La Durantaye, concédée deux ans plus tôt. En voilà assez pour dire qu'Olivier Morel de la Durantaye figure parmi les grands propriétaires terriens de son époque. Toutefois, toutes les tâches qu'il a à assumer sont si difficiles à concilier qu'il décide de se départir de son fief de Kamouraska, en novembre 1680.

Olivier Morel n'a pas que la fonction de seigneur. Il est surtout un officier militaire de carrière, la chasse-gardée de la noblesse française. À titre de capitaine de compagnie, il participe à toutes les grandes expéditions militaires de son temps dans l'Empire français d'Amérique, depuis celle du régiment de Carignan venu sauver la colonie en 1665, jusqu'à celle de Frontenac contre les Iroquois de l'Ouest (ou si l'on veut des Grands Lacs), en 1696. Ce territoire de l'Ouest était au cœur de cet empire d'eau

que sont les Grands Lacs.

C'est justement en tant que militaire d'expérience que le gouverneur, M. de la Barre, le nomme commandant au poste de Michillimakinac. Cette fortification était la plus importante parmi celles qui jalonnaient les Grands Lacs. Là se trouvait la plaque tournante du commerce des fourrures en Nouvelle-France. Olivier Morel régira ce poste pendant huit ans.

Pour avoir réussi à se maintenir en selle si longtemps parmi les Autochtones, il faut non seulement qu'il ait usé de diplomatie, mais qu'il ait intégré plusieurs traits de la culture des Amérindiens, en commençant par leur langue. Rappelons-nous que dans les années 1680, environ cinq cent Canadiens, les coureurs des bois, gravitaient autour des postes de traite et sympathisaient avec les Autochtones au point de le devenir eux-mêmes.

Après toutes ces années passées au service du roi de France comme officier militaire, monsieur de La Durantaye va assumer de nouvelles fonctions. Le 16 juin 1703, le roi Louis XIV le nomme conseiller au Conseil souverain de la Nouvelle-France. Il fait ainsi partie du corps le plus sélect et le plus prestigieux de la colonie. Il vient de gravir les marches du pouvoir. En raison du rôle important qu'il a joué dans différentes sphères de la société de son temps, on peut dire que cet homme a fait partie du devenir historique de ce « nouveau monde en gestation ».

Dans quelle optique parler maintenant de Louis-Joseph?

Contrairement à son père, il s'impose avant tout comme seigneur, comme chef d'entreprise. Au moment où il prend possession de ce fief, celui-ci est passé entre les mains de trois autres seigneurs qui n'ont pas réussi à mettre ce territoire en valeur. Leur bilan est loin d'être positif. Ils n'ont concédé que trente-sept terres.

L'arrivée de Louis-Joseph Morel dans la seigneurie ne passe pas inaperçue. Formé de façon militaire à l'école des gardes marines de Rochefort, il va assurer la gestion de son fief de façon méthodique. Premier geste en ce sens, il régularise la distribution des terres en signant des contrats avec ses censitaires, ce qui auparavant n'avait été fait que par entente verbale ou sur billets.

Puis, ce qui est encore plus dérangeant, il fait l'arpentage de sa seigneurie. Ainsi, plusieurs censitaires vont voir leur terre s'amincir. En ce début du XVIII^e siècle, les conditions de vie étant plus favorables, de nouveaux colons s'y installent de façon permanente. Ceux-ci comme Louis-Joseph appartiennent à cette génération de Canadiens qui, dans leur esprit et dans leur cœur, ont effectué la dérive affective des patries. Ce ne sont plus des Français. Ils ont fait de la Nouvelle-France leur pays.

En sus du développement des terres, le seigneur de Kamouraska s'aperçoit rapidement que son fief recèle

d'autres richesses naturelles que celles de l'agriculture. En 1734, il s'associe à deux de ses commettants et ensemble ils mettent sur pied une industrie de goudron. Cette initiative arrive à point nommé, puisqu'elle s'inscrit dans la vaste opération gouvernementale de la construction navale française. L'intendant Hocquart appuie si fort cette entreprise qu'il prête aux trois promoteurs l'équipement dont ils ont besoin. La Cour de Versailles manifeste d'autant plus d'intérêt pour ce genre d'activité qu'elle veut protéger davantage le trafic transatlantique de la France.

Là ne s'arrête pas la mise en valeur du potentiel de cette seigneurie. Peu de temps avant sa mort, Louis-Joseph donne à deux de ses fils tout l'archipel de petites îles situées en face de nous.

Tout cet ensemble est reconnu, à l'époque, comme un lieu idéal de pêche sédentaire. Aidés de leur père, les deux fils et deux curés, celui de Kamouraska et celui de Saint-Anne-de-la-Pocatière, vont implanter une entreprise de pêche. Pour mesurer l'importance de ce site, il faut rappeler qu'en 1755, un bâtiment de Bayonne venu y faire la capture de la baleine, pendant les mois d'été, en repartit avec 500 barriques d'huile.

Pendant ce temps d'innovation et de diversification des moyens de production, les concessions de nouvelles terres ne cessent d'augmenter. Le recensement de l'année 1762 en fait foi. Parmi les seigneuries de la Côte-du-Sud, le fief de Kamouraska

s'avère l'un des plus considérable et progressif. À la mort de Louis-Joseph Morel, en 1756, environ 115 terres ont été concédées et elles sont réparties en trois rangs. En l'espace de 35 ans, le nombre de concessionnaires a triplé, formant une population de 650 habitants.

En ce qui a trait au fief de Kamouraska, Louis-Joseph Morel de La Durantaye aura été le premier promoteur de son expansion, de son essor. Un homme entreprenant qui se projetait dans l'avenir rivé à sa seigneurie. En ce sens, on peut le qualifier de visionnaire.

À ces deux seigneurs de Kamouraska, il serait séant de donner la parole en faisant surgir en eux, ces quelques vers de Gatien Lapointe, tirés de son Ode au Saint-Laurent.

*Dans mon pays il y a un grand fleuve
Qui oriente la journée des montagnes
Je dis les eaux et tout ce qui commence
Dans ma chair dans mon cœur
Je dis ce mot qui s'éveille en mes paumes
Je lancerai un chant dans l'univers
J'entre dans le temps je borne l'espace
Je dispose couleurs et formes
J'unis et j'agrandis j'abrège et je dénude
Je construis un abri ici-bas
C'est ici le plus beau paysage du monde.*

Gatien Lapointe,
Ode au Saint-Laurent
Écrits des Forges, 2007

CENTRE SANTÉ LA GRAND VOILE

*Beau temps, mauvais temps, une évasion régénératrice.
Des soins personnalisés de qualité; massothérapie,
bains et enveloppements, soin des pieds.
un bien-être assuré
Solarium, terrasses et salon de repos*



168, avenue Morel | Tél. : 418 492-2539 | www.lagrandvoile.ca

OUVERT À L'ANNÉE

« Centre d'art de Kamouraska : pour tous, j'y veille! »

Pour une deuxième année, le Centre d'art de Kamouraska lance sa campagne annuelle de financement. Sous le thème « Centre d'art de Kamouraska : pour tous, j'y veille! », la campagne 2014 vise un objectif de 30 000 \$, d'ici la fin novembre.

Un logo

Un tout nouveau logo a été créé spécifiquement pour illustrer visuellement cette campagne. On y retrouve le logo du Centre d'art, reposant sur une main tendue. Les strates de couleurs variées de la main rappellent que le Centre d'art est actif dans plusieurs domaines artistiques et pour différentes clientèles. L'esthétique de la main, rappelant une vague, fait écho au caractère bucolique et maritime de la municipalité de Kamouraska, où siège fièrement le Centre d'art. Le slogan « Pour tous, j'y veille! » accompagne le logo.

« Le slogan et le logo de la campagne illustrent bien ce que vise celle-ci : oui, il faut la contribution essentielle de donateurs, mais il y a toutes sortes de manières de démontrer son appui au Centre d'art et c'est pour cette raison que nous avons employé le mot « veille » plutôt que « contribue ». Nous voulions aussi rappeler que le Centre d'art s'ancre de plus en plus dans sa communauté et qu'une grande majorité de nos activités ne s'adressent pas qu'à la clientèle touristique, mais

aussi aux gens du Kamouraska et du Bas-Saint-Laurent, notamment les familles et les enfants », de mentionner la directrice générale, Ève Simard.

Les appuis

Le Centre d'art, reconnu comme organisme de bienfaisance, peut émettre des reçus aux fins d'impôt pour chaque don de 20\$ et plus. Il est aussi possible de devenir membre du Centre d'art, à partir de 15\$ annuellement.

Pour la campagne 2014, de nouvelles récompenses sont offertes aux donateurs. Pour chaque don de 100\$, le donateur se verra remettre une lithographie de Humberto Pinochet. Les dons de 200\$ recevront une sérigraphie d'Amélie Pellerin et ceux de 500\$ recevront une œuvre unique de la série « Kamouraska » de l'artiste John Michaud.

Aussi, des entreprises de Kamouraska ont accepté de se joindre à la campagne du Centre d'art et propose des items, dont une partie des profits générés par leur vente est remise au Centre d'art. C'est le cas notamment de la Chocolaterie la Fée Gourmande, la Boulangerie Niemand, le Café-bistro Côté-Est, la boutique Le Fil Bleu et Pizza Mag.

Finalement, le 8 novembre prochain aura lieu la soirée-bénéfice du Centre d'art, qui proposera un cocktail sous le thème « L'art en bouche », suivi d'une vente aux enchères. Les billets pour cette soirée seront



mis en vente dès le mois d'août.

Le Centre d'art de Kamouraska

Rappelons que le Centre d'art de Kamouraska joue un rôle essentiel au niveau culturel et artistique régional. La diversification et le professionnalisme de ses activités font du Centre d'art un organisme culturel phare au Bas-St-Laurent. La renommée de ses événements fait également de l'institution un pilier important de la vitalité touristique régionale; à cet effet, sa directrice générale a remporté en mai dernier une reconnaissance nationale à titre de Relève touristique. Le Centre d'art de Kamouraska participe avec dynamisme et fierté au développement de la culture au Bas-Saint-Laurent!

Pour plus d'informations sur la campagne de financement ou pour effectuer un don, visitez le www.kamouraska.org ou composez le 418 492-9458.

Pour informations :
Ève Simard 418 492-9458
ou info@kamouraska.org

David Provencher
Agent de communication

Recherchés : Artistes en boutique

Une invitation est lancée à tous les artistes et artisans souhaitant afficher, dans l'optique d'une vente, ses œuvres, livres ou objets d'art à la boutique du Centre d'art de Kamouraska. L'appel s'adresse aux artistes et artisans qui désirent vendre : œuvres sur papier (dessins, sérigraphie, gravures, etc.), photographies, petits objets d'art (sculptures, céramiques, etc.), livres d'arts et d'artistes se situant dans les brochettes de prix suivantes (prix de vente) : 10\$ à 50\$ et 50\$ à 100\$. La boutique du Centre d'art connaît un

achalandage très élevé en période estivale, l'an dernier c'est près de 12 000 visiteurs qui, de mai à octobre, ont franchi les portes de notre établissement. Il est à noter que les œuvres sont placées en consignation au Centre d'art et que la boutique garde 40% de marge sur le prix de vente.

Le dossier doit contenir les éléments suivants : des images des items (individuel ou en série), une liste détaillée des prix de vente individuels ou en série de chaque item ainsi que les coordonnées de la

personne-ressource.

Expédition des dossiers

Tous les dossiers peuvent être acheminés à l'attention de Madame Ève Simard, directrice générale,

à l'adresse suivante :

Centre d'art de Kamouraska

111, avenue Morel

Kamouraska (Québec) G0L 1M0

Pour informations : Ève Simard au 418 492-9458

ou info@kamouraska.org

La Rencontre photographique du Kamouraska

La Rencontre photographique du Kamouraska est un événement annuel, produit par le Centre d'art de Kamouraska, qui favorise le rayonnement et le développement de la photographie contemporaine. Expositions, conférences, tables rondes et ateliers sur l'univers photographique sont présentés à des publics variés venant des quatre coins de la province.

L'élément principal de cet événement est, comme son nom l'indique, la rencontre entre publics et œuvres, par le biais des expositions; entre publics et photographes, par le biais des conférences; entre photographes, par le biais des ateliers.

Les expositions au Centre d'art Faire des mondes

Par Baptiste Grison, commissaire
L'édition 2014 de la **Rencontre photographique du Kamouraska** fera la part belle à des photographes qui,

plutôt que d'utiliser leur appareil pour chercher à documenter notre monde, ont pris le parti de le mettre à leur mesure afin d'en restituer une version recomposée, toute personnelle. Nous continuerons à nous intéresser aux paysages et aux territoires, d'ici et d'ailleurs, en présentant des artistes qui refont le monde.

La rencontre, c'est aussi...

Parcours photographique extérieur dans les municipalités Ève Simard

En plus des expositions au Centre d'art, des expositions extérieures sont diffusées partout sur le territoire de la MRC de Kamouraska, dans l'optique d'offrir un parcours photographique dynamique et original en intégrant une perception différente du Kamouraska dans ses propres territoires. Ainsi, huit municipalités seront l'hôte d'autant d'expositions extérieures. Ces expositions présentent le travail de pho-

tographes ayant participé, en 2013, à la Classe de maître avec Bertrand Carrière. Ces photographes, en provenance des quatre coins de la province, ont développé leur vision photographique sur le territoire du Kamouraska. Les expositions seront présentées en partenariat avec les municipalités et commerces dans les lieux publics ou privés suivants : Sainte-Anne-de-La-Pocatière, 53A route 132, à la Halte routière; au Chemin de la Pointe à Rivière-Ouelle; au Sentier culturel à Mont-Carmel; au Parc de l'église à St-Germain; au Parc de l'église de Saint-Bruno; Saint-André, à la Microbrasserie Tête d'Allumette; sur le terrain adjacent à l'église de Saint-Joseph; et à Kamouraska, en façade du Centre d'art.

Ce parcours photographique sera en place jusqu'en septembre.

Deux livres qui nous parlent!

Cet été, le Musée nous a offert des conférences qui étaient de nature à faire plaisir aux gens de et du Kamouraska.

Le dimanche, 22 juin, **Mme Cécile Dubé**, auteure, nous présentait une conférence tirée de son livre,

« *Trop de secrets dans les vents de Kamouraska* ». Dans ce roman, elle nous fait connaître l'histoire d'une famille de la Côte-du-Sud au XIX^e siècle, celle des huit filles d'Amable Dionne et de Catherine Perreault qui ont vécu ici à Kamouraska dans la grande maison blanche du 65 Morel de 1813 à 1830.

La dernière des filles de la famille, a épousé Jean-Charles Chapais de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, qui est devenu un des pères de la Confédération.

Elle a fait don d'un livre à la Bibliothèque. Nous l'en remercions.

Puis, samedi le 28 juin, une conférence sur les Îles de Kamouraska a su intéres-

ser un large public.

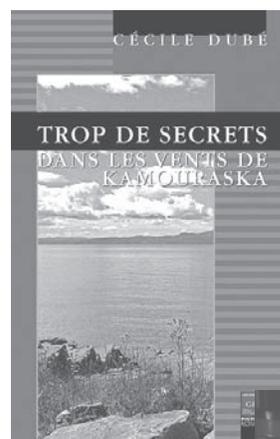
Intitulé, « *Les îles de Kamouraska, une histoire au fil de l'eau* », ce livre nous invite à jeter un nouveau coup d'œil sur ce petit archipel. Bien documenté, suite à des recherches auprès de gens compétents, d'anecdotes et de secrets de famille, cet ouvrage ne peut que nous ravir en nous permettant d'en savoir un peu plus.

Des tous débuts de la formation de ces cinq îles et des îlots rocheux à leur présence dans le fleuve et des activités qui se sont déroulées grâce à des gens courageux et enfin non, ce ne sont plus des îles sans histoire!

Merci à vous **M. Pierre Giard** de nous offrir cette histoire. Nous l'apprécions.

Vous trouverez ce livre dans les rayons de notre bibliothèque.

Magdeleine



Tous droits réservés





Conférence « Le patrimoine bâti » acadien

portant sur le patrimoine bâti acadien. Au cours de leur histoire, les Acadiens ont adapté la construction des édifices en fonction des rigueurs du climat de l'Acadie et de leurs besoins. Les spécificités et les caractéristiques propres de ce patrimoine bâti, les Acadiens les ont emmenées avec eux lorsque le Grand dérangement est venu bouleverser l'Acadie en 1743. Forcées à l'exil, de nombreuses familles acadiennes ont fui la déportation pour se réfugier en Nouvelle-France. Plusieurs choisirent de s'établir dans le Bas-Saint-Laurent et le Kamouraska. L'habitat qu'ils construiront sera ainsi fortement inspiré par la tradition et le savoir-faire acadien. C'est donc sans surprise que nous retrouvons donc, dans

nos villes et villages, de vieux bâtiments portant des influences acadiennes. Armand Robichaud exposera les caractéristiques du patrimoine bâti acadien tout en soulignant les influences que ce bâti a pu avoir dans le développement de nos villages.

Acadien de Cap-Pelé au Nouveau-Brunswick, Armand Robichaud est géographe et urbaniste. Il a été pendant presque 25 ans directeur de la Commission d'aménagement Beaubassin. Il est l'auteur de quatre ouvrages portant sur l'histoire des Acadiens et le patrimoine bâti acadien.

Conférence gratuite dimanche, le 10 août 2014, 14h.

Dans la continuité du Congrès mondial acadien qui se déroule au Témiscouata, au Nouveau-Brunswick et au Maine, le Musée régional de Kamouraska reçoit Armand Robichaud dans le cadre d'une conférence

60^e anniversaire d'ordination!

Le 22 juin dernier, dans la belle église de Saint-André, la plus ancienne de la seigneurie de Kamouraska il y avait fête.

Mgr Yvon-Joseph Moreau, évêque du diocèse est venu présider à une messe d'actions de grâce pour le 60^e anniversaire d'ordination des deux frères, les abbés Yvan et Raymond Michaud, natifs de cette paroisse.

Plusieurs prêtres ayant travaillé avec ces jubilaires ainsi que Mgr Gaumond, ancien évêque du diocèse se sont joints à la cérémonie. De nombreux parents et amis

ainsi que les paroissiens du secteur pastoral emplissaient la nef et ont pu profiter du beau chant exécuté par les chœurs des chorales de Saint-André et des paroisses voisines.

Ce fut une belle fête que ces deux vaillants méritaient. Les remerciements qu'ils ont adressés à la fin de cette cérémonie étaient pleins de reconnaissance.

Nous ne pouvons que leur souhaiter d'autres belles années en santé dans la paix d'une retraite bien méritée.

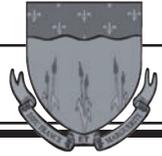


c a f é - b i s t r o - t e r r a s s e

*Avec vous depuis 10 ans,
Jean-Pierre Tirman
vous dit merci!*

Ouverture : 8h - 22h de mai à octobre
90, av. Morel, Kamouraska, G0L 1M0 - (418) 492-7365
www.cafeduclocher.com





CONSEIL MUNICIPAL DE KAMOURASKA

Résumé du procès-verbal de la séance du conseil tenue le lundi, 2 juin 2014

Les membres du conseil formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine. Mychelle Lévesque agit à titre de directrice générale et secrétaire trésorière. Le maire remercie toutes les personnes présentes et ouvre la réunion.

- Adoption du premier projet de règlement 2014-05 visant à modifier le règlement de zonage 1991-02 de la municipalité afin d'imposer des distances minimales pour les constructions permises en cour (s) avant avec les limites latérales de l'emplacement. Ce présent règlement a été adopté le 2^e jour de juin. Le 7 juillet une assemblée de consultation publique se tiendra à la salle du centre communautaire sur ce projet.
- Mandat de vérification et d'accompagnement au service d'aménagement et de mise en valeur du territoire de la MRC de Kamouraska. Mise en place d'un règlement de modification au règlement en vigueur dans la municipalité.
- Dépôt et acceptation des indicateurs de gestion municipaux - année 2013
- Embauche de l'adjoint aux travaux publics. M. Jérôme Drapeau a été embauché à titre d'adjoint aux travaux publics depuis le 12 mai pour 32 heures/semaine, dans les périodes d'achalandage les heures pourront passer à 40 heures/ semaine.
- Demandes du comité Famille

1) Passage pour piétons (demande d'installation de panneaux). Identification des lieux de sécurité pour passage de sentier pédestre. 2) Arrosage des 4 bacs à fleurs. Demande d'arrosage par les employés municipaux. 3) Demande d'installation d'une table à langer pour l'une des toilettes publiques. 4) Questionnement sur l'orientation du conseil concernant le passage d'un oléoduc. 5) Orientation municipale dans le dossier Orléans Express.

Dossiers reportés à l'étude lors de la

prochaine séance de travail. Dossiers CCU

1) Demande de permis de construction déposé par Mario Pelletier et Lucie Bérubé du 154, av. Morel. Construction d'une résidence principale sur le lot 4 008 104. Croquis, plans et échantillons de couleur fournis. Accepté avec recommandations concernant le dégagement latéral de 2m. et fournir les modèles demandés.

2) Dérogation mineure déposée par Yves Sévigny pour le Musée régional, 69, av. Morel. Concernant l'installation d'une bannière sur l'immeuble. Attendu que l'immeuble a 4 étages, la bannière pourra être installée à 30 pieds du sol, cette dérogation est acceptée.

3) Demande de dérogation mineure déposée par Louise Mcnicoll du 4, rue Massé. Vise la marge de recul du gazébo. Accepté. Déplacement du gazébo à une distance de 2.75 mètres dans la marge de recul avant.

4) Certificat d'autorisation déposé par Alain Gosselin, 101, av. LeBlanc, visant la rénovation de la résidence. Rénovation du chalet. Reporté à l'étude. Après nouveaux renseignements fournis. Accepté.

5) Certificat d'autorisation déposé par Rémi Marineau, 39, av. LeBlanc. Travaux de réfection de la toiture de la résidence. Accepté.

6) Certificat d'autorisation déposé par Ghislaine Lapointe, 16, av. Chassé. Travaux de réfection de la toiture. Accepté.

7) Certificat d'autorisation déposé par Lise Bernier, 108, av. Morel. Travaux de remplacement d'un muret existant le long du stationnement de la résidence. Accepté avec recommandation.

Liste des dossiers CCU à l'étude :

- Hélène Gosselin, 124 A, B, avenue Morel
- Andrew Caddell, 178, avenue Morel
- Christian Charest, 118, avenue Morel
- Maryse Robert du 187, avenue Leblanc
- Alain Labrie, 10, avenue Saint-Louis
- Louise McNicoll, 4, rue Massé

- **Demande d'aide financière au programme « l'initiative d'investissement local »** Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska dépose un projet visant la rénovation du Centre communautaire. La municipalité versera 50 % au projet, si accepté.

Informations du maire

Mise sur pied d'un comité ad-hoc concernant la possibilité de relocalisation des installations municipales situées au 1^{er} étage du Centre communautaire. Compte-rendu sur l'ouverture en urgence de l'aboioteau situé au village lors des inondations survenues en avril dernier et réparations à faire en collaboration avec la MRC de Kamouraska, responsable des cours d'eau. Début de la saison touristique.

Demande d'autorisation du Ministère des Transports du Québec, pour utiliser à une fin autre qu'agricole une partie des lots du Cadastre du Québec. Il a été résolu d'acquiescer à cette demande pour aménager une voie de déviation afin de permettre le remplacement du ponceau situé à la jonction du cours d'eau Derrière le Cap et de la route 132; le projet est conforme à la réglementation municipale.

Autorisations « vente de garage » La municipalité autorise les propriétaires suivants à tenir une vente de garage aux journées suivantes :* Léo Moreau 54, av. Morel, le 19 juillet. En cas de pluie, déplacée au 26 juillet. *Liliane Moreau, 7, av. St-Louis, 21 juin, En cas de pluie, déplacée au 28 juin. *Jean Bossé, 81, av. Morel, les 5 et 6 juillet. En cas de pluie, déplacée les 12 et 13 juillet. *Josée Michaud et Jocelyne St-Pierre, 139, av. Morel, les 28 et 29 juin. En cas de pluie, les 5 et 6 juillet. *Madeleine Gosselin, 126, av. Morel les 5 et 6 juillet. En cas de pluie, les 19 et 20 juillet.

Invitation à devenir membre du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire. Il a été résolu d'adhérer. Coût 20.00\$

Demande d'autorisation pour passage à vélo de l'événement sportif : Tour CIBC Charles-Bruneau (activité de collecte de fonds) le 1^{er} juillet 2014. Accepté avec arrêt au centre communautaire.

Demande de soumission publique pour travaux de pavage et de pulvérisation visant la réfection de la Route-du-Pain-de-Sucre sur le SÉAO (système électronique

d'appels d'offre) Fin de période 7 juillet. Fin des travaux 31 août

Période de questions

Varech sur la plage : quoi faire pour les odeurs avant le transport du varech.

Qui est responsable de l'écoulement des eaux : plan d'action pour surveiller l'écoulement....

Bassin versant (dossier à l'étude). Ajout de porte d'aboiement ???

Dossier piste cyclable : Route verte.

Fermeture de la séance ordinaire

Résumé du procès-verbal de la séance du conseil tenue le lundi, 7 juillet 2014

Les membres du conseil formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine. Mychelle Lévesque agit à titre de directrice générale et secrétaire trésorière.

- Il a été résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport financier 2013 de l'O.M.H. de Kamouraska soit accepté tel que présenté par monsieur Gilles Lebel, comptable agréé, de Mallette S.E.N.C.R.L. La somme à verser pour le déficit 2013 par la municipalité : 1 489.00 \$.
- Il a été résolu que suite à l'ouverture des soumissions publiques concernant des travaux de pavage et de décohesionnement sur la Route du Pain-de-Sucre, la municipalité accepte la soumission de : Construction Jean-Paul Landry Inc. après vérification de conformité au devis de soumission. Coût total avec taxes applicables : 165 676.39 \$
- Il a été résolu d'adopter le second projet de règlement qui modifiera et imposera des distances minimales pour les constructions permises en cour (s) avant, avec les limites latérales de l'emplacement.

La municipalité autorise monsieur Benoit Randall, agent de développement de la municipalité, à remplacer, sur demande, la directrice générale et est autorisé à accéder au bureau municipal.

Elle autorise aussi, monsieur Jérôme Drapeau, adjoint, à participer, sur appel du responsable du Service Incendie de Ville Saint-Pascal, à une intervention concernant un incendie ou autre pendant ses heures de travail.

Vente de garage : Jean Bossé, 81, av. Morel, les 12 et 13 juillet. En cas de pluie, 19 et 20 juillet.

Sylvie Fortin pour Marie Matthey, 3, rue Leclerc, le 20 juillet.

Danielle Caron, 96, av. Morel, les 19 et 20 juillet.

La municipalité de Kamouraska autorise le Service de Sécurité Incendie de Ville Saint-Pascal à utiliser les équipements du SSI dans le cadre d'une activité de sensibilisation auprès des jeunes du terrain de jeux de Kamouraska qui se tiendra le 29 juillet prochain.

Demandes du comité-famille (4)

1. Passage pour piétons (demande d'installation de panneaux)
Identification des lieux de sécurité pour passage de sentier pédestre.
2. Arrosage des 4 bacs à fleurs : Demande d'arrosage par les employés municipaux. Informer le responsable, un bac à fleurs au Centre communautaire et un dans le secteur urbain.
3. Questionnement sur l'orientation du conseil concernant le passage d'un oléoduc.
4. Orientation municipale dans le dossier Orléans Express. Lettre d'appui transmise à la MRC de Kamouraska qui a déjà adoptée une résolution demandant une révision de ce dossier.

Dossiers CCU

- 1) Demande par Pierre Ouellet, 4, Saint-Louis. Travaux de réfection, galeries. Accepté.
- 2) Demande par Steve Dionne, 50, av. Morel. Installation d'un gazebo, arrière de la maison. Accepté.
- 3) Demande par Jean-Marie Langelier, 107, av. Morel. Réfection de toiture. Accepté.
- 4) Demande par Mireille Marineau, 8, rte de Kam. Travaux extérieurs. Accepté avec recommandations.
- 5) Demande par Yves Gosselin pour Doris Lévesque, 51, rte Cap Taché. Construction résidence secondaire Démolition a été demandée et nouvelle construction

sur le terrain. Plusieurs vérifications à faire selon les recommandations émises.

6) Demande par Lucie Robitaille, 68, av. Morel. Aménagements extérieurs et abattage. Accepté

7) Demande par Jacques Sirois, 9, av. Chassé. Agrandissement de cuisine. Accepté et recommandations.

8) Demande par Hervé Voyer, 55, av. Morel. Abattage d'un arbre. Accepté et à remplacer.

9) Demande par Martine Mounier, 165, av. Morel. Installation haie de rosiers. Accepté et respecter distances.

10) Demande par Andrew Caddell, 178, av. Morel. Travaux extérieurs. Dossiers et croquis fournis. Suivi fait. Accepté et recommandations.

Liste des dossiers CCU à l'étude :

- Nicole Barbeau pour la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, 83, avenue Morel

- Monsieur Alain Labrie du 10, avenue Saint-Louis

- Madame Louise McNicoll du 4, rue Massé

Informations du maire :

* Activités à venir en juillet.

* Rampe d'accès à la descente de bateaux.

* Stationnement des véhicules des utilisateurs

• **Il a été résolu que** la directrice générale soit autorisée à assister au Colloque de zone le 11 septembre 2014 à Saint-Épiphanie. Coût : 60.00 \$. **Que** les frais de déplacement et de séjour soient remboursés, si applicable.

La municipalité appuie financièrement le Cercle des jeunes ruraux du Kamouraska pour un montant de : 50.00 \$.

Compétition équestre à la ferme GIGAMIKA. La municipalité appuie la demande de la Ferme concernant la tenue d'une compétition qui se tiendra le 12 juillet. Montant versé : 50.00 \$

Autorisation : La municipalité autorise le Responsable des Travaux publics à faire des feux de camp les vendredis de juillet et d'août 2014. Surveillance par le Responsable des Travaux Publics, monsieur Christian Madore.

Période de questions :

* Déplacement du cul-de-sac sur la Route du Cap Taché (à l'endos du panneau arrêt).

* Prélèvement de roches (descente au fleuve) près du chalet de madame Réjeanne Thibodeau.

* Odeurs désagréables (secteur du Cap Taché (soufre, puisards clandestins? égout... À vérifier.

* Nouvelle installation septique : fosse fermée. Vidange faite avant la date de vidange annuelle.

Reportés à l'étude.

- Dossier, oléoduc ...
- Vérification des soumissions... Par rapport à celles antérieures.
- Question sur l'aide financière deman-

dée par le ROSEQ (spectacles Théâtre de Saint-Germain).

• Remplacement de madame Réjeanne Morin (OMH de Kamouraska). Madame France Pelletier.

• Piste cyclable (sentier de la rue Massé jusqu'au nord de l'avenue Morel), stationnement de la Fabrique... dossier en cours... dans l'emprise du MTQ.

Fermeture de la séance ajournée à mercredi le 9 juillet à 13h00.

Résumé du Procès-verbal de la séance du conseil tenue mercredi, 9 juillet en ajournement de la séance ordinaire du 7 juillet.

Deux absences. Les membres du conseil formant chorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine.

- **« Projet collectif d'accès et d'amélioration des sites riverains du Kamouraska ».** Ce projet a débuté au mois de février dernier avec le CLD du Kamouraska, le Parc Bas-Saint-Laurent, la MRC de Kamouraska et les municipalités côtières. Il est applicable à la municipalité pour l'aménagement du stationnement ouest et du Parc du marais du Petit-Aboiteau. Il a été accepté par l'ATR de Rivière-du-Loup.

- **Il a été résolu** que la municipalité de Kamouraska appuie le projet et s'engage à réaliser, dans un délai de deux (2) ans, les travaux au Parc du marais du Petit-Aboiteau et au stationnement.

L'implication financière de la municipalité s'élèvera à 5 797.00 \$ applicable comme suit : 3 707.00 \$ pour le stationnement et 2 784.00 \$ pour le Parc du marais du Petit-Aboiteau. Le budget que la municipalité devra fournir proviendra du Comité d'embellissement soit 4 500.00 \$ pour la première année et la différence, pour la 2e année.

Acceptation de la démission et annulation du contrat de travail de Christian Madore,

responsable des Travaux publics, inspecteur en bâtiment et en environnement.

- **Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska accepte la démission de monsieur Christian Madore en date du 8 juillet 2014 et annule le contrat qui liait l'employé avec l'employeur à cet effet.
- **Achat d'un déshumidificateur. Il a été résolu que** la municipalité procède à l'achat d'un déshumidificateur pour le local des Loisirs à l'Ancien palais de justice avec un drain pour l'écoulement.

Fermeture de la séance ajournée

The advertisement features a black and white landscape photograph of a rural area with a road, fields, and trees. Overlaid on the top of the image are logos and names for several municipalities: Saint-Denis, Saint-André, Saint-Philippe-de-Néri, Saint-Pascal/Saint-Bruno, Kamouraska, Mont-Carmel, and Saint-Germain. On the right side, the slogan "Mieux se connaître, pour mieux avancer." is written in a large, bold, sans-serif font. At the bottom right, the Desjardins logo is displayed above the text "Desjardins Caisse du Centre de Kamouraska".

ACTIVITÉS

Économiser du temps et de l'argent avec les résidus vert !

De quelle façon peut-on gérer nos résidus verts, comme, le gazon coupé, les résidus de désherbage, les branches ou encore les feuilles mortes.



cours d'eau. L'idéal est de les composter et de les herbicycler. Toutefois, si vous n'avez pas de place pour composter ou disperser ces résidus chez vous, il est possible de les porter dans les éco-centres. Ce service est gratuit pour les citoyens de la MRC qui doivent présenter une preuve de résidence. Rappelons que les entreprises n'ont pas accès aux éco-centres.

Ainsi, le compostage domestique vous permettra de transformer la majorité des résidus verts en un amendement organique pour vos plantes, votre potager et votre pelouse. L'ajout de compost au sol de votre terrain ou jardin procurera la

structure et les éléments nutritifs nécessaires à une saine croissance des plantes.

Concernant le gazon coupé, il est tout à votre avantage de pratiquer l'herbicyclage, c'est-à-dire laisser les rognures au sol, et ce, pour plusieurs raisons, comme :

- apporter des éléments nutritifs aux organismes qui travaillent jour et nuit à améliorer le sol et la santé de votre gazon;
- éviter de perdre votre temps à le ramasser;
- éviter de consommer du carburant pour venir le porter à l'écocentre.

Enfin, pour alléger votre tâche, tondez moins court et moins souvent pour éviter de stimuler la croissance. Vous pouvez aussi opter pour un couvre-sol ou d'autres aménagements peu exigeants.

Source :Co-éco



Tout d'abord il faut savoir que les résidus verts peuvent se retrouver dans la nature sans nuire à l'environnement, en autant qu'ils ne soient pas accumulés en très gros tas ou jetés près d'un



Transport Collectif et Adapté - MRC de Kamouraska

Pour vos sorties de tous genres
Études - Magasinage - Rendez-vous médicaux
Activités sociales et autres...
Plusieurs possibilités s'offrent à vous
Transports Sécuritaires et économiques

Pour information
et réservation
Communiquez au
418 856-5856

L'essayer c'est l'adopter!



Services Kam-Aide inc.
(418) 856-5636

www.kamaide.com
kamaide@qc.aira.com

GRAND MENAGE DU PRINTEMPS
BESOIN D'UN P'TIT COUP DE POUCE !
Offert à toute la population !



Des gens
de cœur
AIDE À DOMICILE

- Personnel expérimenté et responsable
- Coût abordable et programme d'aide financière disponible
- Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus
- Grand ménage offert à toute la population de Kamouraska

Services Kam-Aide inc. est là pour vous !



Ramonage de cheminées

- RAMONAGE DE CHEMINÉES
- DÉNEIGEMENT DE TOITURE ET RÉPARATION
- INSTALLATION DE GAINÉ (Vérification de cheminées) (Estimation gratuite)

Frédéric Pilote
Tél. Bur. : 418-860-2100
Cell. : 418-894-8608

Pour le comté de Kamouraska,
K.R.T.B. et Rivière-du-Loup

Récupérer les matières dangereuses

Certaines matières dont nous avons à nous départir ne devraient aller ni au bac de récupération ni au bac à déchets. La plupart d'entre elles sont acceptées dans les écocentres, mais il existe également une foule de programmes et de points de dépôt pour se départir gratuitement de certains objets de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement.



tion, consultez le www.recyclermeselectroniques.ca

- Les cartouches d'encre et les cellulaires. Le programme de récupération de cartouches d'encre et de cellulaires de la Fondation MIRA récupère ces matières directement ou via des points de dépôt selon les quantités. Info, consultez le www.mira.ca
- Les peintures, teintures et vernis en pot et en aérosol. Ces produits peuvent être déposés dans les points de dépôt d'Éco-Peinture. Plus info, consultez le www.eco-peinture.com
- Les produits électroniques et informatiques. Les ordinateurs, périphériques, consoles de jeux vidéo, téléphones (conventionnels et cellulaires), les écrans et systèmes audio et vidéo en fin de vie utile sont récupérés dans les points de dépôt de l'ARPE Québec. L'éco-frais payé lors de l'achat de ces équipements permet de financer le programme de récupération. Pour plus d'informa-

- Les ampoules et les tubes fluorescents contenant du mercure. Les tubes fluorescents, les ampoules fluocompactes ou tout autre type de lampe contenant du mercure peuvent être déposés à l'un des points de dépôt du programme RecycFluo. Pour plus d'information, consultez le www.recycfluo.ca

- Les médicaments. Les pharmacies récupèrent les médicaments afin d'en assurer l'élimination sécuritaire.

- Les piles. Plusieurs points de dépôt sont accessibles dans les municipalités et commerces du Kamouraska pour vous défaire de vos piles. De plus, les écoles primaires et secondaires du Kamouraska les récupèrent par l'entremise de la Mini-collecte. Vous pouvez également vous défaire des goupilles de canettes, attaches à pain, lunettes, CD et DVD et cartou-

ches d'encre par le biais de la Mini-collecte. Pour plus d'information, consultez le www.co-eco.org

- Les huiles à moteur, antigels et nettoyeurs à freins en aérosol. La plupart des garages et certaines municipalités récupèrent les liquides de refroidissement, les antigels et les nettoyeurs à freins en aérosol en collaboration avec la SOGHU. Pour plus d'information, consultez le www.soghu.com
- Les pneus d'automobiles. Les pneus hors d'usage peuvent être déposés dans les établissements de vente de pneus comme les garages et concessionnaires ainsi que dans quelques autres points de dépôt. Un droit environnemental de 3\$ à l'achat de pneus neufs sert à financer le Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage. Le service de récupération des pneus est un service gratuit que vous achetiez ou non un pneu neuf.

Anne-Marie Beaudoin

Conseillère en gestion environnementale et ERE

sensibilisation@co-eco.org

Lancement réussi du livre de recettes « Les saveurs des gens de cœur »

La Pocatière, – C'est avec fierté que Services Kam-Aide a procédé au lancement du livre de recettes « Les saveurs des gens de cœur » lors de son assemblée générale annuelle tenue le 18 juin dernier. Grâce à la participation de plusieurs employés de l'organisme, plus de 60 personnes ont goûté et découvert plusieurs mets.



Ce recueil regroupe des recettes accessibles à tous, simples et réconfortantes. De cette compilation se dégage le souci de faire découvrir une alimentation variée

et équilibrée. Afin d'offrir des services de qualité, ce livre se veut également un outil de travail pour les aides à domicile. La réalisation du recueil « Les saveurs des gens de cœur » a été motivé par le goût de partager des recettes provenant parfois des traditions culinaires de nos ancêtres ou du dernier mets cuisiné entre amis et recopié sur un bout de papier pour la famille, des recettes découvertes lors de services à domicile et qu'il faut sauver de l'oubli, des recettes dont la valeur et les qualités représentent celles des personnes qui les offrent.

Cet ouvrage est le fruit du travail quotidien du personnel de Services Kam-Aide qui a rassemblé les recettes pour les transmettre à la communauté. « Les saveurs des gens de cœur » est disponible au coût de 18\$ auprès des aides à domicile, au bureau de Services Kam-Aide

à La Pocatière, chez Familiprix de La Pocatière et à l'Imprimerie Fortin de La Pocatière.

Services Kam-Aide remercie les partenaires de cette réalisation : les pharmacies Familiprix de La Pocatière et Saint-Pascal, l'Imprimerie Fortin, les municipalités de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-André, Saint-Alexandre, Ville Saint-Pascal, Kamouraska, Saint-Denis-de-la-Butte, Sainte-Hélène, Saint-Joseph et Ville La Pocatière, le CLD du Kamouraska, Consultation en nutrition Rafaël Caron-Marquis, Aliments Asta inc. et Le Jardin des Pèlerins.

De plus amples renseignements sont disponibles auprès de Josée Lévesque, directrice générale de Services Kam-Aide, au 418 856-5636

ou à kamaide@qc.aira.com

Expériences Kamouraska – une journée d'enrichissement



Le 4 juillet dernier, j'ai eu l'occasion d'assister au tour guidé et animé du nouveau produit touristique Expériences Kamouraska offert par le Parc régional du Haut-Pays du Kamouraska.

Il faut le dire, c'est plus qu'un simple tour guidé... Il y en a pour tous les sens et tous les goûts. Le tour débute à Kamouraska, au Berceau plus précisément. Quelques explications sur l'histoire et l'origine de la colonisation du Kamouraska nous mettent en contexte sur ce que deviendra le Ka-

mouraska. Ensuite, on se dirige au cœur du village de Kamouraska, soit au Centre d'art pour parler un peu d'architecture, d'activités commerciales et des occupations des Kamouraskois d'autrefois. Avant de quitter la municipalité, les guides nous proposent un arrêt au quai Miller, le temps d'une petite légende et aussi pour admirer la vue, avant de nous amener à la maison Lebel-Langlais. Ensuite, direction Saint-Denis où nous visitons brièvement la maison Chapais et l'entreprise les Paniers d'Entre nous. Nous repartons pour Saint-Pacôme, en passant par Saint-Philippe-de-Néri. Pendant le trajet, le joyeux Alexandre, agent de développement pour le Parc régional du Haut-Pays, et guide pour la journée, nous raconte des anecdotes et des histoires sur les villages où nous passons... en plus de donner un petit nom commun aux municipalités! Arrivés à Saint-Pacôme, nous dégustons un délicieux repas préparé avec des produits du terroir, merveilleuse réalisation des Paniers d'Entre nous à l'endroit qui offre probablement le plus beau point de vue du Kamouraska! Après le dîner, nous visitons des maisons importantes dans l'histoire de Saint-Pacôme et nous repartons en direction de Mont-Carmel où les propriétaires de l'Épicerie

Chez Daniel, débordants d'énergie, nous racontent des histoires sur le village et leur entreprise, une ancienne bonbonnerie! La visite guidée se termine à Saint-Bruno. Et n'oublions pas que les organisateurs nous ont aussi réservé une belle et délicieuse surprise dans ce qu'on appelle la pouponnière du mycotourisme au Québec...

Expériences Kamouraska, c'est tout simplement une idée géniale. Je croyais bien connaître ma région, mais ce tour me l'a fait connaître bien davantage, que ce soit au niveau de l'histoire, de nos origines, de l'architecture, de la découverte de nouveaux paysages, de la culture des gens, du savoir-faire artisanal ou culinaire de nos artisans, des contes et légendes du Kamouraska, des produits du terroir, etc. Cette visite du Kamouraska s'adresse peut-être aux touristes, mais tous les Kamouraskois auraient grandement avantage à tenter cette expérience. Essayez là! les 8-15-22-29 août 2014.

Merci à Charles de Blois Martin, le guide sérieux, et Alexandre Bibeau, le guide moins sérieux, pour cette idée et cette conception géniale!

Benoit Randall,
agent de développement Kamouraska



IMAGINEZ :

plus de 14 000 collaborateurs répartis dans plus de 350 bureaux à travers le monde pour réaliser des projets encore...

PLUS GRANDS QUE NATURE.

BPR

À LA PUISSANCE | TETRA TECH

Le quai Taché



Enfin, la première phase de la réfection du quai Taché est réalisée. Ce projet qui était au cœur de tous les administrateurs du patrimoine maritime et pour lequel, ils ont mis beaucoup d'énergie, de temps, d'espoir et quelques années... ne fut pas facile ni pour eux ni pour les constructeurs qui ont obtenu le contrat et qui ont dû travailler avec la température exécrable de l'automne 2013 (le 28 octobre, début des travaux, il neigeait) et enfin permission spéciale pour la fin du chantier en mars 2014, là encore pas de chance, les glaces ne veulent pas quitter!

Et voilà, fin juin, on peut s'y promener et surtout utiliser la descente de mise à l'eau promise. Cette réfection nous a coûté plus cher que les prévisions car on a connu des surprises auxquelles nous ne nous

attendions pas, ce qui a fait grimper les factures et déséquilibré le budget prévu.

Heureusement, nous connaissons des personnes généreuses qui se sont fait un devoir de nous aider. Nous les remercions chaleureusement et des plaques sont bien en vue sur notre tableau d'honneur. Grand merci aussi à tous ceux qui veulent continuer à embellir le quai avec leur nom, c'est un moyen mis à la portée de tous et qui rejoint même ceux qui ne sont que de passage, ils y laissent un souvenir et nous aident par la même occasion.

Une approche a été faite auprès des familles de navigateurs de Kamouraska et l'idée que les quatre lampadaires puissent leur être dédiés leur a plu. Aussi dans quelques semaines, les lampadaires seront identifiés à ces noms qu'il ne faut pas

oublier, les Anctil, les Chassé, les LeBlanc et les Leclerc! Merci à leurs familles pour leur générosité.

Si vous regardez bien le travail qui a été effectué et que vous regardez ce qu'il reste à faire, je ne crois pas me tromper en disant qu'il en reste moins que ce qui a été réalisé.

Nous agrandirons bientôt le panneau des plaques et l'installerons bien en vue.

Nous avons pensé aussi demander à tous ceux qui ont des bateaux, chaloupes, voiliers, hors-bord, et qui utiliseront la belle descente de mise à l'eau, la seule entre Saint-Jean-Port-Joli et Rivière-du-Loup, de coopérer en achetant une plaque, ce sera leur manière de nous dire merci car cette descente, c'est pour eux que nous l'avons réparée!

Nous souhaitons un bel été à tous et surtout beaucoup de belles marées afin de profiter à plein de ce qui aujourd'hui fait partie d'une autre de nos richesses!

Magdeleine

Le groupe Reg'Art au présent



Le 22 juin dernier, journée de rêve au cœur du beau village de Kamouraska, avec un soleil radieux et le passage de nombreux visiteurs à la galerie. C'est dans cette atmosphère estivale que la Galerie Reg'Art a ouvert ses portes au grand public.

Lors de la première journée, je suis l'artiste de garde. Les premières personnes rencontrées venaient de Vancouver; j'ai dû sortir mon anglais approximatif pour les accueillir... Les suivants venaient de Mirabel : avec un grand sourire ils m'ont avoué trouver Kamouraska magnifique. Je leur ai répondu que les artistes aiment s'entourer de beautés et, qu'ici, nous sommes dans notre élément. La journée s'est poursuivie de belle façon. Je vous l'assure, en français je peux vous entretenir un bon moment.

Sans vouloir faire un brin de morale, il faut, je crois, s'efforcer de vivre au présent. L'été est là; il fait beau et chaud et c'est le temps d'en profiter.

Et pour célébrer la fin de l'été, les 30 et 31 août prochain, les artistes du groupe Reg'Art monteront leurs chapiteaux et sortiront leurs pinceaux pour animer l'activité Reg'Art en couleurs. Vivons le présent

mais n'oublions pas de mettre cette activité artistique incontournable à l'agenda.

D'ici là, un artiste au travail vous donne rendez-vous tous les jours à notre galerie située près de l'église. De 10 heures à 17 heures, vous êtes bienvenus dans le local face à l'information touristique, et ce jusqu'au 4 septembre 2014. Donc, à ne pas manquer, Reg'Art en couleurs les 30 et 31 août sous chapiteaux et à l'intérieur de la galerie. Il nous fera plaisir de vous y accueillir. En cas de pluie, nous serons à l'intérieur du Centre communautaire.

Consultez notre site Internet

<http://www.groupepregart.com/>

ou « aimez » notre page Facebook pour être au courant de nos activités.

Au plaisir de vous rencontrer!

Francine Ouellet

Artiste du groupe Reg'Art



Desjardins Caisse du Centre de Kamouraska

« Ta caisse coopère à ta réussite scolaire! »

Dans sa volonté d'implication dans le milieu et particulièrement auprès de sa clientèle jeunesse, la caisse du Centre de Kamouraska lance cette année le programme de bourses « Ta caisse coopère à ta réussite scolaire! ». Ce nouveau programme s'adresse à la clientèle étudiante du primaire (6^e année) jusqu'au niveau universitaire.

L'objectif principal de ce programme est de motiver notre clientèle jeunesse pour la réussite de leur année scolaire. Un montant total de 4050\$ sera ainsi attribué afin d'encourager nos jeunes membres à la poursuite et au succès de leurs études.

Le formulaire d'inscription ainsi que les conditions d'éligibilité seront disponibles sur le site Internet de la Caisse ou encore à la réception du siège social de la Caisse à Saint-Pascal à compter du 1^{er} juillet. **La période d'inscription se tiendra du 15 juillet au 15 septembre 2014.**

Les prix seront attribués par tirage au sort lors d'une soirée à l'occasion de la Semaine Desjardins. Les jeunes qui seront inscrits devront être présents pour le tirage ou encore désigner par écrit un représentant.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Francyne Moreau, agente en communication au 418 492-4011 ou par courriel : francyne.moreau@desjardins.com.

Un avantage appréciable pour nos membres Desjardins!

Mieux se **connaître**
pour mieux **avancer**

ACTIVITÉ DE KAYAK DE MER

organisée par le Comité famille de Kamouraska



Le 15 août prochain, venez admirer le coucher du soleil à bord d'un kayak tandem sur le fleuve !!

Coût : 25\$

Départ : 17h30 à 19h30 de la plage du quai Miller.

Rendez-vous au 57, avenue LeBlanc

Réservation : auprès de Benoit Randall, 418 492-6523 poste 3 ou developpement@kamouraska.ca

Conditions:

- Minimum deux adultes **OU** un adulte accompagné d'un adolescent (e) âgé d'au moins 15 ans;
- Mesurer au moins 1,58 mètres (5 pieds 2 pouces);
- Peser au moins 54Kg, (120lbs)
- Être citoyen de Kamouraska;
- Places limitées, réservez dès maintenant.



Politique familiale de
Kamouraska



Merci à la SEBKA pour sa généreuse commandite!

Papeterie Au Coin de l'Écriture



- Papeterie de bureau • Équipement • Ameublement
- Articles scolaires • Service de livraison

555, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél.: 418 492-1234 Téléc.: 418 492-6221

bsrpapeterie@familiaprix.com

Sylvie Soucy, *conseillère*



PROMUTUEL DU LITTORAL

418 856-4429

418 492-2014

www.promutuel.ca

ASSURANCE

Automobile | habitation | entreprise | agricole



EMBELLISSONS KAMOURASKA

VOTEZ GRATUITEMENT POUR UN PROJET DANS VOTRE COMMUNAUTÉ

Un simple vote par jour!

Concours «Du Jardin dans ma ville»

Aidez-nous à gagner ce concours en votant pour nous! Vous pouvez voter à tous les jours!!

Concours en ligne jusqu'au **31 août 2014**



Vous appréciez la beauté de votre municipalité et vous voudriez contribuer à son embellissement ?



Citoyens, aidez votre municipalité à gagner ce concours en votant gratuitement pour un projet d'aménagement paysager de la municipalité ! Plus un projet amasse de votes, plus il a de chances de se concrétiser. À vous de faire gagner votre ville !

métamorphose d'un lieu public et embellir les espaces verts de votre quartier. Le projet doit récolter un maximum de votes d'ici le **31 août 2014**. La municipalité gagnante recevra la visite de l'équipe de professionnels en horticulture DU JARDIN DANS MA VIE, accompagnée de son porte-parole Joël Legendre.

Grand prix à gagner est la



Rendez-vous sur le site web du concours et votez pour nous
<http://dujardindansmavie.com/concours-les-fleurons-du-quebec-liste/>

ou

Balayez ce Code QR avec l'application de votre téléphone intelligent et votez pour notre projet!

LL Avec vous, là où ça compte TT

MALLETTE

SENCRL
Société de comptables professionnels agréés

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolynne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
téléec. : 418 492-9640

www.mallette.ca

IGA Saint-Pascal

400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0

tél. : (418) 492-2902
téléec. : (418) 492-7566
courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire

RETOUR SUR

Nettoyage des berges 2014 à Kamouraska



Photo : Benoit Randall

Sous un magnifique soleil de plomb du mois de juin, 35 bénévoles amoureux de l'environnement et de nos marais se sont rassemblés dans le but d'offrir une petite cure de nettoyage à nos milieux humides en bordure du fleuve Saint-Laurent. La très bonne

participation des Kamouraskois cette année a permis de couvrir une distance de 4 km de littoral et d'amasser deux remorques de déchets. Nous avons constaté que les déchets étaient majoritairement constitués de plastique, suivi du bois en quan-

tité beaucoup plus importante que les années précédentes et ensuite des résidus autres (verre, métaux, etc.) Après la corvée de nettoyage, les valeureux bénévoles ont eu droit à un vrai repas de chef! Nous tenons à remercier chaleureusement Pizza-Mag pour ses pizzas, l'Auberge Foin de Mer pour ses délicieux sandwiches, le Jardin du Bedeau pour ses breuvages, la boulangerie Niemand pour ses desserts exquis et IGA Saint-Pascal également pour ses breuvages.

Merci à tous les bénévoles et merci aux partenaires, Municipalité de Kamouraska, OBAKIR, Développement de Kamouraska et Patrimoine maritime de Kamouraska.

L'activité se répétera en 2015 et souhaitons-nous autant de bénévoles!

Benoit Randall

Série 500 – Faites votre choix!

FINANCEMENT À L'ACHAT 1,9% SUR 36 MOIS	FINANCEMENT À L'ACHAT 3,9% SUR 48 MOIS	FINANCEMENT À L'ACHAT 5,9% SUR 60 MOIS
--	--	--

VENEZ FAIRE L'ESSAI DE LA CTX 1300 AE 2014



735, Taché, Saint-Pascal
418-492-3632
1-888-297-3632

91, boul. Cartier, Rivière-du-loup
418-860-3632
1-877-860-3632

LIBERTÉ



CBR500R 2014

À L'ACHAT POUR 60\$** AUX 2 SEMAINES PDSF : 6 749 \$*	FINANCEMENT À PARTIR DE 1,9% SUR 36 MOIS	RABAIS DE 750\$ SUR LE MODÈLE 2013
--	--	--

AVENTURE



CB500X 2014

À L'ACHAT POUR 64\$** AUX 2 SEMAINES PDSF : 7 249 \$*	FINANCEMENT À PARTIR DE 1,9% SUR 36 MOIS
--	--

SPORT



CBR500F 2014

À L'ACHAT POUR 60\$** AUX 2 SEMAINES PDSF : 6 749 \$*	FINANCEMENT À PARTIR DE 1,9% SUR 36 MOIS
--	--

*Les PDSF au Québec incluent les frais de transport et de préparation (PAU) suivants : 0 à 200cc = 230 \$, 201 à 250cc = 225 \$, 251 à 299cc = 430 \$, 300 à 399cc = 550 \$, 400cc et plus = 750 \$ ** Sous approbation du crédit, les offres à l'achat s'additionnent de 60 \$ / 64 \$ / 64 \$ et sont sur les CBR500R 2014 / CB500X 2014 / CBR500F 2014 basées avec un financement à l'achat de 59 % sur 60 mois. Le comptant requis représente le montant des taxes. L'obligation totale est de 7 801,30 \$ / 8 378,50 \$ / 8 378,50 \$. Transport et préparation de 450 \$ inclus. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Sur approbation du crédit, le financement à l'achat de 1,9 % / 3,9 % / 5,9 % est offert sur les motocyclettes Honda pour une période de 36 / 48 / 60 mois pour les CBR500R, CB500X et CBR500F 2014.



Ouverture de la saison touristique à Kamouraska

Le 9 juin dernier, le Partenariat des gens d'affaires (PGA) conviait les entrepreneurs et les gens membres du PGA à la soirée d'ouverture de la saison touristique 2014 à Kamouraska. Environ 30 entrepreneurs ou représentants se sont donné rendez-vous afin de connaître les nouveautés.

Il ne faut pas le cacher, l'exécutif de PGA a travaillé d'arrache-pied pour dy-

namiser l'offre touristique cette année. Il ne faut pas passer sous silence leur implication dans la venue de la Chorale Les petits chanteurs du Collège Saint-Pierre, les représentations du spectacle Île des ailes de Fleuve Espace Danse, mais surtout la toute nouvelle carte touristique de Kamouraska ainsi que les nouveaux produits en vente!

Au moment où vous lirez ces lignes,

nous serons au cœur de la saison touristique 2014! Dites-vous bravo et surtout ne lâchez pas afin de dynamiser notre municipalité et faire parler de nous!

Benoit Randall

Magnifique prestation de la Chorale de Bruxelles

Le 14 juillet dernier, la municipalité de Kamouraska a accueilli *la chorale Les petits chanteurs du collège Saint-Pierre, provenant de Bruxelles, en Belgique*. La Chorale belge a décidé de faire le tour du Québec et de s'arrêter dans des petites et grandes municipalités, à l'occasion du 17^e voyage au Canada de cette Chorale, qui compte près de 65 années d'existence. Kamouraska était une destination de premier choix, nous confirme le chef de chœur et également le directeur de la tournée, M. Romain Verbeeren. Le concert qui se déroulait en deux parties nous a fait découvrir des pièces classiques de tous les horizons et de tous les pays. Avant de nous quitter, la chorale a offert un hymne aux hôtes en chantant « gens du pays ».

À la toute dernière minute, l'organisation a dû changer l'endroit du concert en raison de la température très venteuse. Nous tenons à remercier la Fabri-



Photo : Benoit Randall

que de Kamouraska, particulièrement M. Charest, de nous avoir si gentiment ouvert les portes de l'église de Kamouraska permettant ainsi d'accueillir les quelques 200 spectateurs!

Par ailleurs, il ne faut pas passer sous silence la participation des 15 familles qui ont hébergé les 49 membres de la

chorale belge. Sans la bonne participation des citoyens de Kamouraska, nous n'aurions pas pu offrir ce spectacle. Merci encore!

Nous souhaitons que vous ayez apprécié ce spectacle!

Benoit Randall



François Lapointe

Député
Montmagny-L'Islet-
Kamouraska-Rivière-du-Loup



Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca



Norbert Morin

Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

Aujourd'hui, le Québec s'est mis sur son trente-six!

24 juin 2014

Bonjour!

Aujourd'hui, le Québec s'est mis sur son trente-six!

Ah comme le Québec est beau!

Le Québec, est grand!

Le Québec doit être uni comme jamais!

Le Québec entier doit vibrer à l'unisson!

Cette année, dans le cadre de la Fête nationale du Québec, le Mouvement national des Québécoises et Québécois et ses Sociétés membres, dont La société nationale de l'Est-du-Québec, ont eu la bonne idée de mettre de l'avant notre unité.

Le Québec est composé de mille visages et de mille et un accents. Mais ces différences ne sont pas une faiblesse. Au contraire! Ces différences font du Québec une nation riche. Une nation capable d'atteindre ses désirs et ses rêves!

De Gaspé à Gatineau, le Québec est en fête!

Ici, à Kamouraska, nous ne sommes pas en reste! Notre enthousiasme est contagieux!

On ressent cette fierté dans nos cœurs!

Aujourd'hui, nous sommes... **AU Québec.**

Fiers de la beauté de notre territoire, de nos paysages féériques, de nos forêts à perte de vue, de nos lacs aux airs de mers et de la fertilité de nos sols.

Nous sommes fiers d'habiter ce territoire. Que ce soit depuis des siècles ou depuis quelques jours, le Québec fait partie de nous, il fait partie de notre identité.

Aujourd'hui, nous sommes... **DU Québec.**

Fiers de nos ambassadeurs qui font rayonner le Québec aux quatre coins du globe. Fiers de nos accents qui résonnent à Paris comme à Tokyo!

Fiers de nos artistes, nos chanteurs, nos entrepreneurs, nos scientifiques qui se démarquent par leurs talents et leurs passions.

Aujourd'hui, nous sommes... **UN Québec.**

Fiers de notre langue commune, de notre histoire et de nos ambitions.

Aujourd'hui, nous sommes... **LE Québec !**

Fiers de ce que nous avons été, de ce que nous sommes, et de ce que nous serons!

Je veux aussi profiter de l'occasion pour souligner le travail remarquable effectué par tous les bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation de cette fête ici à Kamouraska et qui nous permettent ainsi de participer à de si belles célébrations.

Bonne Fête nationale !

Donné par

Richard Préfontaine,
maire de Kamouraska

Fête nationale du Québec 2014

La Fête nationale du Québec à Kamouraska a eu lieu le 23 juin et le 24 juin pendant la journée. Plusieurs activités traditionnelles avaient été organisées : feu de joie, feux d'artifice, méchoui, levée du drapeau et discours patriotique; mais également des nouveautés vous étaient offertes, spécialement dans le menu!

L'organisation a, en effet, tenté de mettre l'emphase sur l'offre des produits locaux. Par exemple, nous pouvions retrouver des bières de la microbrasserie Aux Fous Brassant, des frites de chez P.A. Michaud, de la saucisse de l'Agnellerie, du pain de la boulangerie Niemand, un méchoui de Côté Est, et la participation du Jardin du Bedeau.

La réponse des citoyens a été bonne et

nous croyons que ce fut une fête agréable pour tous, et de tous les âges. La



Photo : Benoit Randall

municipalité tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin à l'organisation de cette fête et à ceux qui ont été présents lors des journées pour nous

donner un coup de main. Merci!

Pour l'année 2015, je vous invite à vous joindre à l'organisation de cette fête qui nécessite la participation de plusieurs bénévoles. Nous sommes très ouverts à tenter de nouvelles choses pour diversifier les activités de la Fête nationale à Kamouraska. Contactez l'agent de développement pour avoir de plus amples détails.

Si vous avez des photos de la soirée du 23, faites les parvenir à

developpement@kamouraska.ca.

Nous les utiliserons pour la promotion ou encore pour les archives!

À l'année prochaine!

Benoit Randall

Vivre le moment présent

Vivre le moment présent, c'est vivre pleinement chaque jour, chaque heure, chaque minute, chaque seconde. C'est être présent ici et maintenant. Observez l'enfant avec l'innocence du sans tracas. En grandissant, nous délaissions peu à peu cette naïveté qui nous maintenait au moment présent. Nos pensées nous transportent trop souvent soit dans le passé, soit dans le futur. Le passé, c'est la mémoire ravivée. Toute forme de colère ou de regret appartient au passé. Tant qu'à lui, le futur est une projection, qui concerne quelque chose qui POUR-

RAIT survenir. On peut associer toute forme de peur au futur. Prenons le temps d'observer ce qui se passe présentement dans notre tête, notre corps, notre cœur et notre esprit. Ajoutons plus de présence dans nos journées. Rappelons-nous régulièrement d'apprécier ce qui se passe ici et maintenant. Attrapons les petits bonheurs à mesure qu'ils se présentent au quotidien, si petits soient-ils. Plus on accorde d'attention aux choses du passé, plus on leur donne de l'énergie pour que ce passé fasse partie de notre présent. De même, anticiper les évé-

nements du futur nous enlève de l'énergie pour le présent.

La clé de la liberté, c'est la présence au quotidien, vous ne pouvez être libre que dans l'instant présent.

Réf. : « Le pouvoir du moment présent » par Eckhart Tolle

Lise Lemay du Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

 **CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
TÉLÉPHONÉZ AU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES
LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS**

**RIVIÈRE-DU-LOUP : (418) 862-8277 POSTE 3610
SAINT-PASCAL : (418) 856-7040 POSTE 3615
LA POCATIÈRE : (418) 856-1446 POSTE 3617**

**Gymnastique du cerveau**

- 1- Des exercices variés qui font travailler la mémoire, le langage, le raisonnement, la créativité, la concentration, etc.
- 2- Pour vous aider à garder votre cerveau en santé;
- 3- Vous offrant l'occasion de rencontrer des gens dans une atmosphère amicale;

2- D'une durée de deux heures par semaine de septembre à mai;

C'EST 20\$ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

 **INFORMATIQUE** 

- 1 - INFORMATIQUE DE BASE**
Apprivoiser l'ordinateur et ses périphériques
Utiliser Windows et s'initier à Internet.
- 2 - INFORMATIQUE INTERMÉDIAIRE**
Utiliser le traitement de texte et organiser des dossiers.
- 3 - APPLICATION DES LOGICIELS (NOUVEAU)**
Améliorer votre utilisation des logiciels par un accompagnement personnalisé.
- 4 - MÉDIAS SOCIAUX ET NOUVELLES TECHNOLOGIES**
Assister à des capsules sur l'utilisation de Facebook, Twitter, tablettes, téléphones intelligents, etc...

C'EST 40\$ PAR COURS

 **ANGLAIS-TRAVAIL**

Parler et écrire l'anglais seraient des atouts pour votre progression professionnelle?

Vous apprendrez à :

- 1- Utiliser efficacement le vocabulaire d'accueil et de conversation, pour les communications téléphoniques et face à face;
- 2- Remplir des formulaires;
- 3- Rédiger des documents et des lettres;
- 4- Préparer une entrevue, rédiger un CV;
- 5- Communiquer à l'oral et à l'écrit, en tenant compte du contexte de votre milieu de travail.

C'EST 40\$ PAR COURS

Cours offerts dans votre municipalité si plus de 15 inscriptions par groupe

Café·Bistro



Ouverture le 18 avril

Avril
vend. sam. 11h-21h,
dim. 11h-16h

Mai
jeud. vend. sam.
11h-21h, dim. 11h-16h

Été
tous les jours 10h-22h

76, avenue Morel, GOL 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstKamouraska
cote_est@hotmail.fr | www.cote-est-a-kamouraska.com



BOUTIQUE DE MÉTIERS D'ART

Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, GOL 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Îles des ailes : un spectacle touchant et enivrant !



Les 9 et 16 juillet derniers, la municipalité de Kamouraska était fière d'accueillir la troupe de danse « Fleuve Espace Danse » mettant en vedette son spectacle : Île des ailes. Cette œuvre artistique contemporaine est l'idée de la chorégraphe et directrice artistique de Saint-Jean-Port-Joli, Chantal Caron. « La pièce Île des ailes évoque la lutte sans pitié que mènent les espèces animales pour survivre et se reproduire, ainsi que la traversée qu'effectuent bravement les oies blanches pour atteindre l'oasis polaire qu'est l'île Bylot ».



Pour la première représentation, près de 300 personnes étaient amassées autour de la plage de Kamouraska, près du quai Miller. Quant à celle du 16 juillet dernier, la foule, similaire, était très impressionnante! Devant un magnifique coucher de soleil, les cinq danseurs professionnels ont fait vivre des émotions intenses aux gens présents.



La municipalité de Kamouraska tient à remercier ses partenaires et commanditaires. Tout spécialement, Fleuve Espace Danse; le Centre d'art de Kamouraska; le Centre local de développement; l'Entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska et du ministère de la Culture et des Communications du Québec à laquelle participe le Regroupement des caisses populaires du Kamouraska, Dynaco Groupe coopératif, la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, la SADC et le CLD du Kamouraska; et merci au Jardin du Bedeau et à l'Auberge Foin de mer pour leur collaboration et leur générosité!

21^e édition du Symposium de peinture du Kamouraska Une grande réussite



Clarence Bourgoïn, président 2014, Réjeanne Pelletier, présidente pour 2015, Richard Préfontaine, maire.

Kamouraska, le 22 juillet 2014 – La 21^e édition du Symposium de peinture du Kamouraska, qui s'est déroulée du 15 au 20 juillet dernier, sous la présidence d'honneur de M. Clarence Bourgoïn, a été une grande réussite selon le président Michel Lavoie. Les trois salles à Saint-Denis, Kamouraska et Saint-Germain ont été fortement fréquentées par le public. Selon l'organisation, les visiteurs provenaient majoritairement de la région du Bas-Saint-Laurent, mais également des régions métropolitaines de Québec et de Montréal.

Les grands gagnants de ce Symposium de peinture sont Mme Hélène Bérubé, gagnante du prix d'excellence de la MRC de Kamouraska dans la catégorie peintres professionnels et M. Hugues Bertrand, gagnant du prix d'excellence dans la catégorie peintres émergents. Selon l'organisation, les nouveautés apportées lors de la 21^e édition ont su ravir les visiteurs et les artistes. Que ce soit les nouvelles installations sous chapiteaux,



le concours des municipalités, auquel dix municipalités kamouraskoises ont participé, ou encore le symposium pour les jeunes qui avait lieu à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, tout cela a fait la différence!

La 22^e édition du Symposium de pein-

ture du Kamouraska sera sous la présidence d'honneur de Mme Réjeanne Pelletier, artiste peintre de Kamouraska. C'est donc un rendez-vous du 14 au 19 juillet 2015!

Renseignements : Michel Lavoie
sympokamouraska@gmail.com

AGENDA

Août				
DATE	HEURE	RÉUNION/ATELIER/RENCONTRE	ENDROIT	CONTACT
Comités				
4 août	20h00	Séance du conseil	Centre communautaire	418-492-6523
Activités				
8 août et septembre		Matière et mémoires	Centre d'art	418-492-9458
10 août	14h00	Conférence A. Robichaud	Musée régional Kamouraska	418-492-9783
Tout le mois		Galerie du groupe Reg' Art	Local des 50 ans et +	418-492-5960
Tout le mois		Exposition Têtes d'affiche	Musée régional Kamouraska	418-492-9783
15 août		Sortie en kayak	SEBKA, quai Miller	418-492-6523p3
8-15-22-29 août		Expériences Kamouraska	Réservation le mardi précédent la visite	418-856-5040
Événements				
30-31 août		Reg' Art en couleurs	Chapiteaux au centre	
31 août		Date limite pour voter au concours Embellissons Kamouraska http://dujardindansmavie.com/concours-les-fleurons-du-quebec-liste/		418-492-6523 p3
Septembre				
Comités				
8 septembre	20h00	Séance du conseil	Centre communautaire	418-492-6523
17 septembre	13h30	Réunion du Cercle de Fermières	Local des 50 ans et +	418-492-7361
Activités				
6 septembre		Exposition : Histoires à regarder	Musée régional Kamouraska	418-492-9783
12-13-14 septembre		Ateliers de peinture, L. Yvankovic	Centre d'art de Kamouraska	418-492-9458
28 septembre	14h00	Conférence de Pierre Lévesque	Musée régional	418-492-9783
Événements				
13 Septembre	À voir	Présentation du film Le Semeur	Café Bistro Côté Est	418-492-6523 p3
27-28 septembre		Journées de la culture	Kamouraska	

La bibliothèque de Kamouraska est ouverte le mardi de 14h00 à 15h00, jeudi de 19h00 à 20h00 et dimanche de 10h00 à 11h00.

Un rappel : Si vous désirez faire connaître vos activités, rencontres et événements pour les mois d'octobre et de novembre, prière de me les faire parvenir par courriel avant le 15 septembre prochain. magmibo@videotron.ca



KAMOURASKA
CHRYSLER

• Pour le choix • Pour le prix
 Et surtout pour le service

Merci d'être avec nous,
 on croit au Kamouraska.

Heures d'ouverture:
 du lundi au vendredi de 8h00 à minuit
 (département service et pièces)
 de 8h00 à 21h00 (département des ventes)

kamouraskachrysler.com





Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE



Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

Atelier, boutique & siège social
66, avenue Morel, Kamouraska

Ouvert à l'année | 418 492-9673 | www.quaidesbulles.ca

Boulangerie Niemand



Horaires 2014

En Mai : ouvert les vendredis, samedis et dimanches

En juin, septembre et octobre : ouvert du jeudi au dimanche

De la St-Jean à la Fête du travail : ouvert tous les jours

Au plaisir de vous servir entre 8 h et 18 h.

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE

★ La Fée Gourmande ★



KAMOURASKA



Chocolaterie

La Fée Gourmande
167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thés, chocolat chaud



Hébergement

1 suite d'hébergement avec douche vapeur (hammam)
1 chambre avec accès au solarium côté jardin
Accès aux terrasses avant et arrière
Accès à Internet sans fil



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone: (418) 492-7988 Fax: (418) 492-9225

Livraison partout au Québec

POISSONNERIELAUZIER.COM